

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1738

Artikel: Faire cotiser les dividendes? : Les premiers secours pour l'AI doivent passer avant la prospective sur le financement de la sécurité sociale
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des associations d'idées particulièrement pernicieuses. Comme si toute demande d'asile était abusive, comme si toute personne immigrée

recevant des prestations sociales les percevait abusivement.

Et comme si l'UDC avait une "explication" et une solution pour tous les problèmes des Suisses.

Violence des jeunes, opportunisme politique

Et un nouveau bouc émissaire commode pour Blocher

Jean-Daniel Delley (02 juillet 2007)

Rouler les mécaniques, c'est la posture habituelle du chef du département fédéral de justice et police. Pas de surprise donc à l'annonce des mesures présentées vendredi dernier en riposte à la violence des jeunes. Répression toujours. Rien de nouveau, d'autant moins que ces mesures sont déjà en vigueur et ressortissent à la compétence des cantons. Qu'importe, l'essentiel est d'occuper le terrain, de

capitaliser les graves infraction commises par des mineurs ces derniers mois, de signifier à la population que le gendarme fédéral est bien présent et déterminé à agir. Et surtout de mettre en valeur le bouc émissaire, l'étranger. Bref c'est le chef de parti en campagne électorale qui s'est exprimé, et non le magistrat.

Thomas Kessler, le délégué bâlois à l'intégration, a bien

résumé la situation: «*En Suisse, celui qui cherche un suivi dans la prise en charge a intérêt à commettre un délit*». Ce ne sont pas les mesures de répression qui font défaut, mais bien une stratégie efficace de prévention. Faut-il rappeler que l'UDC, si soucieuse de résoudre le problème de la violence des jeunes, refuse systématiquement tout projet visant à favoriser l'intégration des étrangers.

Faire cotiser les dividendes?

Les premiers secours pour l'AI doivent passer avant la prospective sur le financement de la sécurité sociale

André Gavillet (28 juin 2007)

Samedi déjà, les délégués du parti socialiste suisse seront saisis d'une proposition nouvelle: prélever 5% sur les dividendes pour financer l'AI, son fonctionnement et la réduction de sa dette, et mieux doter l'AVS. Pourquoi cette hâte sur des sujets qui sont au répertoire politique depuis longtemps?

Le programme économique du PSS, adopté en 2006, prévoit

pour le financement de l'AI et de l'AVS une hausse échelonnée de la TVA dans une perspective européenne. Depuis ont été engagés un référendum sur l'allègement de l'imposition des actionnaires et une initiative d'harmonisation matérielle pour les revenus supérieurs à 200'000 francs. Enfin, dans le débat au Conseil national sur le financement de l'AI, le PS, après avoir défendu la hausse des cotisations

salariales, s'est rallié à l'augmentation de la TVA (compromis de Flims) demandant même qu'elle ne soit pas limitée dans le temps. Alors pourquoi brusquement enfourcher un nouveau cheval de bataille?

La première explication est pédagogique. Le PS est conscient que la TVA demeure peu populaire dans ses propres rangs, les sondages le

prouvent, la politique française exerçant de surcroît une influence transfrontalière. Dès lors, il est bon de démontrer qu'avant de se résigner d'autres voies seraient possibles, sinon politiquement réalisables. Dans la gibecière du PS, on trouve l'impôt fédéral sur les successions, l'impôt sur les gains en capital, mais le peuple n'en a pas voulu. Une cotisation prélevée sur les dividendes serait une autre piste. Il est bon pour son image de le faire savoir.

Autre explication. Le PS, préoccupé par la situation désastreuse de l'AI, cherche une nouvelle voie de financement non encore exploitée, de la même manière que Michel Rocard avait en France inventé la CSG (contribution sociale généralisée). Mais en Suisse la chose n'est politiquement pas

possible, faute d'une majorité parlementaire. D'autre part, l'Etat central n'a pas la compétence constitutionnelle de prélever cette cotisation du capital. Il faudrait recourir au lent cheminement d'une initiative populaire. La rédiger, éviter les difficultés (la cotisation sera-t-elle déductible pour l'actionnaire et dans ce cas la perte fiscale pour la Confédération et les cantons serait élevée, on peut l'estimer à un milliard). Puis récolter les signatures et débattre devant le peuple et les cantons. Ce n'est donc pas un remède immédiatement applicable.

Or il y a un problème urgent, celui du financement de l'AI. Urgent parce que le déficit hémorragique n'est pas ligaturé, urgent parce que l'UDC est décidée à exploiter la situation pour obtenir un véritable démantèlement

(l'emploi de ce mot n'est pas abusif) de cette assurance qui doit rester l'expression forte de la solidarité nationale. Le compromis de Flims est actuellement, avec ou sans retouches, la seule voie possible. Elle sera difficile à suivre jusqu'à son terme puisqu'il faudra passer le cap du vote du peuple et des cantons, mais elle mettra à l'épreuve la responsabilité gouvernementale commune des partis hors UDC. Il faut les obliger à l'assumer et ne pas songer à se donner ou à leur donner des alibis de dérobade. Le programme minimum, c'est au moins cela. Pour le PS, il faut en faire la démonstration. C'est un choix stratégique. Les réflexions sur le financement à long terme de la politique sociale, utiles, ne doivent pas interférer avec l'objectif premier, celui des soins de premier secours.

Rémunération des managers: une démesure économiquement injustifiée

Un comportement qui mine la confiance dans l'économie de marché

Jean-Daniel Delley (28 juin 2007)

C'est devenu une tradition, comme le classement annuel de la compétitivité des pays et des plus grandes fortunes. En juin, le syndicat Travail.Suisse publie les rémunérations des dirigeants des vingt-huit plus grandes entreprises suisses et l'écart entre hauts et bas salaires au sein d'une même firme. La tendance se confirme: l'appétit des directions ne semble pas connaître de limite. L'an passé, ces dirigeants ont bénéficié

d'une augmentation moyenne de 19%, alors que les employés ont dû se contenter d'une hausse réelle de 0,1%. OC Oerlikon et Credit Suisse se distinguent dans la démesure, le premier avec une hausse de 223% pour son directeur général, le second avec un rapport de 1 à 674 entre le salaire le plus bas et le plus élevé.

Cette appropriation unilatérale de la plus-value ne peut que

miner la confiance des salariés et du public en général dans le système économique. Par ailleurs elle ne résiste pas à l'analyse économique classique, celle dont précisément se prévalent ces barons de l'économie. On connaît les arguments avancés pour justifier ce grand écart. Sur un marché du travail globalisé, il faut offrir des salaires attractifs pour attirer et garder les meilleurs dirigeants. Et un niveau élevé